

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements no 1 en date du 24 mars 2003

Demandeur : Régie de l'énergie

Référence : SCGM-1, Document 1, page 5 de 36, « Analyse de la situation actuelle »

Préambule :

SCGM mentionne que la première étape d'analyse consiste à calculer les superficies requises en fonction de la récente régionalisation des activités et de comparer celles-ci aux aires présentement occupées.

Le nombre total d'employés associés aux bureaux d'affaires a une influence directe sur l'évaluation des besoins en terme de stationnement, salles de réunion, cafétéria, salles de toilette, vestiaires, etc. Le nombre d'employés cité correspond au plan de main-d'œuvre de l'année en cours.

Questions :

- 2.1 Veuillez expliquer la raison d'être de la récente régionalisation des activités.
 - 2.2 Veuillez expliquer pour quelle raison certains employés doivent être déplacés vers les régions.
 - 2.3 Veuillez indiquer si les bureaux seront partagés par des filiales non réglementées, tel que Gaz Métropolitain Plus.
-

Réponses :

- 2.1 La régionalisation des activités, en place depuis 2001, s'inscrit dans une recherche d'amélioration de la performance et d'amélioration du service à la clientèle.

Les objectifs visés par la régionalisation se résument comme suit :

- › Optimiser les synergies des différentes unités opérationnelles;
- › Gérer de façon plus efficace le temps des ressources humaines;
- › Accroître l'autonomie régionale (responsabiliser);

- Réduire les coûts opérationnels;
- Améliorer la répartition géographique à travers la franchise; et
- Accroître la flexibilité opérationnelle et en faire bénéficier la clientèle.

2.2 Afin d'optimiser les objectifs visés à la réponse 2.1, le déplacement de certains employés du siège social vers les bureaux d'affaires est la conséquence directe de la régionalisation de certaines activités.

2.3 Le bureau de l'Est de Montréal n'est pas partagé par des filiales non réglementées et les bureaux de la Montérégie et des Laurentides ne le seront pas non plus.